



Velay Athlétisme

# Règlement Trail du Grand Velay 2024



## ORGANISATION

L'Association Velay Athlétisme organise dimanche 10 mars 2024, la 3ème édition du Trail du Grand Velay. L'évènement reçoit le soutien de la Commission Départementale des Courses hors Stade et est inscrit au calendrier des courses hors stade 2024 de la Haute-Loire.

Une partie des bénéfices de l'organisation du trail sera versée à l'association Cécifoot Clermont. 2 € seront reversés à l'association pour chaque inscription.

## REGLEMENT

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve définies par le présent règlement par le seul fait de leur inscription. Ils s'engagent à respecter toutes les règles de sécurité.

## DEPARTS

Les départs seront donnés à Polignac, devant la salle communale :

Marche	10 et 18 km	Libre de 8h00 à 10h00
Le TGV	Trail 31 km	8h30
La Dentelière	Trail 18 km	9h15
La velave Express	Trail 10 km	10h00

## CONDITIONS D'ADMISSION, INSCRIPTION

Les courses « TRAIL » sont ouvertes à tous, hommes ou femmes, licencié(e)s ou non, âgé(e)s de 16 ans au moins pour le 10 km, 18 ans pour le 18 km et 20 ans minimum pour le 31 km. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

Conformément à la loi, les inscriptions ne seront enregistrées que si elles sont obligatoirement accompagnées d'une photocopie de licence FFA en cours de validité (pour les licenciés) ou d'un certificat médical « de non contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition » datant de moins d'un an au jour de la course, ou sa photocopie (pour les non licenciés). Ces documents sont conservés par les organisateurs en tant que justificatif en cas d'accident.

Les licences triathlon ne sont pas acceptées.

Les inscriptions sont uniquement possibles en ligne jusqu'au jeudi 7 mars 23h59 et sur place le jour de la course de 7h30 jusqu'à 15 minutes avant le départ.

Les inscriptions sont possibles sur le site [www.chronopuces.fr](http://www.chronopuces.fr)

Le nombre de participants est limité à 400 sur le 31 km. Les autres parcours ne sont pas limités.

## TARIFS

Hors frais de gestion du site internet, les tarifs sont les suivants :

Épreuve	Tarif jusqu'au 31/01/2024	Tarif du 1/2/24 au 9/03/24
Trail 31 km	25 €	27 €
Trail 18 km	15 €	17 €
Trail duo 18 km	25 €	27 €
Trail 10 km	10 €	12 €

Les frais d'inscription sur le site sont de 1,20 €.

Le tarif de la marche est de 8 € sur place le jour de l'évènement.

Le jour de la course, les tarifs des trails sont augmentés de 3 €.

Les tarifs comprennent 2 € qui seront versés par l'organisation à l'association Cécifoot Clermont.

Chaque participant est libre d'augmenter sa participation en vue d'un don à l'association. Le montant au-delà des tarifs ci-dessus sera intégralement reversé à l'association.

## MATERIEL OBLIGATOIRE

Pour toutes les épreuves, y compris la marche libre, un gobelet est obligatoire pour les ravitaillements.

Une couverture de survie et une réserve d'eau de 500 ml est obligatoire sur le 31 km.

Sur toutes les courses, sont conseillés : téléphone portable, un sifflet, une réserve d'eau de 500 ml et des réserves énergétiques.

Les concurrents doivent adapter leur tenue aux conditions climatiques du jour de la course.

L'utilisation des bâtons de marche est admise sur les différents parcours.

## DOSSARDS

Le retrait des dossards aura lieu à la salle communale de Polignac, le dimanche 10 à partir de 7 heures.

## STATIONNEMENT

La configuration du site ne permet pas de stationner dans le bourg de Polignac. Le stationnement est obligatoire sur les parkings près de la salle communale (proche pharmacie).

## RAVITAILLEMENTS

2 ravitaillements liquides et solides sont prévus sur le 31 km.

1 ravitaillement sur le 18 km, le 10 km et la marche.

Les espaces ravitaillement sont mis en place par l'organisateur, dans le respect des règles sanitaires en vigueur au jour de la course. Le ravitaillement extérieur et l'assistance sont autorisés mais seulement sur les zones de ravitaillement de la course.

## BARRIERE HORAIRE

Pour être classés, les coureurs devront arriver avant 14h00.

## INFORMATIONS ET PARCOURS

Les différents parcours (traces GPX et profils de dénivelés) sont disponibles sur le site.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier en partie les parcours et les horaires des épreuves.

Les parcours empruntant des terrains privés certaines sections ne sont autorisées que le jour de la course.

## SECURITE

Il est interdit de suivre les coureurs avec un véhicule motorisé ou même en VTT. Les parcours sont balisés par rubalysage et panneauage.

Tout abandon devra être signalé à l'organisation et le dossard remis au ravitaillement, point de contrôle, signaleur le plus proche ou au PC course.

## COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Il accepte, également, la publication des résultats.

## ASSURANCES

Les organisateurs sont couverts par une police responsabilité civile souscrite auprès d'Allianz. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de vérifier qu'ils sont correctement assurés sur cette activité, sinon de souscrire personnellement, ils courent sous leur propre responsabilité. Les éventuels frais d'évacuation (y compris ambulance) sont à la charge de la personne secourue. Le coureur concerné devra constituer et présenter son dossier à son assurance personnelle.

## MISES HORS COURSES

Les concurrents seront éliminés pour cause de : absence de dossard, falsification de dossard, retard au départ de la compétition, absence de l'équipement obligatoire, prise de raccourci pendant la course, non-pointage aux postes de contrôle, pollution ou dégradation des sites traversés, non-respect des autres coureurs ou bénévoles, non-respect des règles sanitaires, utilisation de produits dopants.

Toute personne souhaitant porter une réclamation devra le faire par écrit à l'arrivée auprès du directeur de course.

## REGLES SPECIFIQUE DUO

Les coureurs devront rester ensemble tout au long de la course. Des contrôles seront organisés.

La ligne d'arrivée sera passée ensemble sous peine de disqualification.

## REGLES SPECIFIQUE CHALLENGE ENTREPRISE

Chaque coureur s'inscrit individuellement et indique le nom de l'entreprise en tant qu'équipe.

L'entreprise la plus représentée sera récompensée.

Un classement sera réalisé sur les temps des trois premiers de l'entreprise. La première entreprise sera récompensée.

## RECOMPENSES

Pour chaque épreuve solo (hors marche libre), les 3 premiers scratch hommes et femmes seront récompensés. Pour le duo la première équipe féminine, la première masculine et la première mixte seront récompensées.

## ANNULATION / TRANSFERT DE DOSSARD

En cas d'annulation d'inscription, le remboursement, sauf frais inscriptions en ligne, sera effectué par l'organisateur sous réserve de la fourniture d'un certificat médical et de l'envoi d'une enveloppe timbrée à l'adresse du coureur. Ce remboursement sera intégral jusqu'à 8 jours du départ, il sera de 50% la dernière semaine jusqu'à la veille du départ, sous réserve de réception d'un certificat médical. Aucun remboursement ne sera possible le jour de la course et les jours suivants.

Il est possible de transférer le dossard à un autre coureur jusqu'à 48h du départ, sous réserve du respect des règles d'inscription par le nouveau participant et de l'accord de l'organisateur.

## FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours voire d'annuler une ou plusieurs épreuves.

En cas d'annulation par l'organisateur, le remboursement sera automatique.

## RENSEIGNEMENTS :

Inscription : [www.chronopuces.fr](http://www.chronopuces.fr)

Site Internet : [www.trailgrandvelay.fr](http://www.trailgrandvelay.fr) et [www.velay-athletisme.fr](http://www.velay-athletisme.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/traildugrandvelay>

Mail : [tgvtrail@gmail.com](mailto:tgvtrail@gmail.com)